

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Conseil des Ministres de l'Uemoa

La Déclaration de Politique Générale de la BOAD actualisée

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a ... • (Page 09)

Financement du développement

Première visite de projets de l'équipe Europe au Bénin

Les Chefs de coopération de la Délégation de l'Union européenne (UE), des Etats membres de ... • (Page 11)

Partenariat banques-clientèle au Benin

• (Page 03)

Une meilleure qualité de services bancaires s'impose



• Igor EGOUNLETY. Conseil en finance et relations bancaires

Conférence des Chefs d'Etat de l'Uemoa

• (Page 10)

La Cour de justice suspend les sanctions contre le Mali

Forum de la presse économique

Côte d'Ivoire, capitale du développement de l'Afrique par les médias

La 2ème édition du Forum africain de la presse économique et financière (FAPEF) a été lancée ce ... • (Page 02)

Promotion du sport

Moov Africa célèbre l'excellence des Golfeurs du Bénin, ce samedi

Le réseau GSM Moov Africa, ne se limite pas à offrir aux populations, des services ... • (Page 04)

Nouvelle Taxation des opérations

En dépit de la grogne des consommateurs, la pratique se généralise

Les chiffres de croissance des paiements et transferts par le numéro de téléphone (Mobile Money) en Afrique ont connu une progression ... • (Page 03)

Développement du tourisme

Revue des conventions signées avec l'OMT

Le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Monsieur Jean-Michel ABIMBOLA, a procédé le mercredi 23 mars 2022, à une revue des différentes ... • (Page 11)



ROULEZ
MAINTENANT
ET PAYEZ DEMAIN

A PARTIR DE
132.500 FCFA/MOIS

UBA
United Bank for Africa

Forum de la presse économique et financière

Côte d'Ivoire, capitale du développement de l'Afrique par les médias depuis jeudi

La 2ème édition du Forum africain de la presse économique et financière (FAPEF) a été lancée ce jeudi 24 mars 2022, à la salle de la CRRAE-UMOA en Côte d'Ivoire. Cette rencontre de haut niveau est une initiative de Michel Russel Lohoré pour faire la promotion et la valorisation du journalisme de développement en Afrique.

● **Félicienne HOUSSOU**
(Envoyée spéciale de L'économiste)

Placé sous le thème « Les enjeux du développement durable en Afrique », le FAPEF a consacré des débats féconds entre journalistes, institutions économiques et de développement, experts économiques, chercheurs, entreprises et étudiants. Déroulé en mode hybride, il a permis de passer en revue l'état de la région sur les thématiques relatives à des secteurs majeurs tels que la finance, l'éducation, l'énergie, le climat, le digital, la gouvernance. Une grande conférence inaugurale a été animée sur le thème central avec comme intervenants : Abdoulaye Seck, Professeur Titulaire des Universités, Université Cheick Anta Diop de Dakar ; Adama Wade, Directeur de Publication de Financial Afrik ; Emmanuel Barry, Directeur de Département Santé, Education, Immobilier à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ; Idriss Linge, Rédacteur en Chef de l'Agence Eco-fin ; Tshepelayi Kabata (Conseiller Technique du Directeur Général de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) ; Rym Ayadi, Professeur d'économie, Business School ; Koffi Ange Hounbédji, Analyste Supérieur de la Santé à la Banque Africaine de Développement (BAD), pour ne citer que ceux-là. Un panel intitulé « Comment renforcer la place des femmes dans la presse économique » a été dédié à la représentativité des femmes dans les médias. Ristel Tchouand, Rédactrice en Chef Adjointe de la Tribune Afrique ; Nadia Salah, Ancienne Editoriale et Directrice des Rédactions du Groupe Eco-Médias ; Félicienne Houessou, Journaliste économique à L'économiste du Bénin ; Nadège



Yé, Cheffe du Service Economie de Sidwaya ; Franck Berthod, Président Antilop Development Network (AND), Editeur Entrepreneur In Africa ; Marieme Esther Dassanou, Manager de l'initiative Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA) à la Banque Africaine de Développement (BAD), ont enrichi ce panel à travers leur diverses interventions. Selon le promoteur, Michel Russel Lohoré, le FAPEF a pour but de contribuer à l'impulsion de la culture économique et financière, dont l'expansion ne pourra qu'être bénéfique aux pays en quête de développement et de mieux être. Il appelle les journalistes économiques et financiers à avoir une pleine conscience de leur place et de leur rôle dans la marche du continent. « Parce qu'ils sont une force, ils doivent être au rendez-vous des enjeux, afficher et enrichir leurs connaissances pour investir et occuper le positionnement qu'ils méritent dans les rédactions presses écrites, audiovisuelle et numérique », a-t-il indiqué.

La collaboration médias économiques et PTF renforcée

Le FAPEF 2022 a été une formidable opportunité pour les institutions et les entreprises pour rencontrer les journalistes économiques afin de leur présenter leurs actions et grands projets et discuter des mutations majeures de l'économie africaine. Ces entretiens permettent aux journalistes de disposer

d'informations fiables pour des productions bien élaborées. Le représentant du ministre ivoirien de l'économie et des finances, Adama Coulibaly dira que ce rendez-vous de la presse économique et financière est important dans la mesure où il a pour but d'offrir un cadre de rencontre unique, une opportunité exceptionnelle d'échanges, de partage de bonnes pratiques professionnelles et de formations aux professionnels des médias. « Le journaliste économique et financier est un véritable partenaire dont aucun partenaire ne peut se passer. Il n'y a point de doute que vos articles sur l'économie qui sont déjà bons, se trouveront davantage bonifiés pour la grande satisfaction de vos lecteurs et auditeurs. Dans des thèmes simples, vous aurez exposé et expliqué les faits économiques et financiers les plus saillants de l'actualité économique nationale, régionale et mondiale », a expliqué le chef de cabinet de Adama Coulibaly, avant de déclarer ouvert les travaux de ce forum régional. Ainsi, différentes problématiques de l'intégration régionale, de la transition écologique et de la sécurité alimentaire ont trouvé des solutions idoines à travers les interventions. A l'issue des travaux, des prix spéciaux seront décernés à des figures de la presse économique et à des partenaires de l'évènement et des institutions qui soutiennent le journalisme du développement en Afrique.

AUX DECIDEURS...^{NP}

La guerre par Ukraine interposée

L'Ukraine située à l'Ouest de la Russie, est un pays tampon entre les Etats soviétiques et ceux de l'Europe et sépare la Russie de la Roumanie. Du côté Ouest, l'Ukraine est aussi frontalière avec la Pologne, membre de l'OTAN et frontalière avec la Russie. L'Ukraine qui fait partie des trois pays qui ont récemment candidaté pour intégrer l'OTAN, partage une longue culture avec la Russie. Si l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord acte l'adhésion de l'Ukraine, la Russie se trouverait entourée à l'Ouest par des membres de l'OTAN. Or, gouverner, c'est prévoir. Et qui veut la paix, prépare la guerre. Il est donc aisé de déduire qu'il s'agit d'une guerre entre la Russie et ses adversaires plausibles de l'OTAN. L'Ukraine n'est qu'un intermédiaire. L'enjeu repose sur la géopolitique de la Russie dont la puissance militaire n'est plus à démontrer. En fait, l'invasion de l'Ukraine par la Russie vise à reconquérir l'Etat ukrainien pour empêcher l'OTAN d'y implanter une base militaire. Car, l'objectif essentiel et immuable de l'OTAN est la sauvegarde de la liberté et de la sécurité de tous ses membres par des moyens politiques et militaires. La mission de défense collective, qui est au cœur de l'Alliance, crée un esprit de solidarité et de cohésion entre ses membres. La Russie ne l'entend pas de cette oreille. Sous les ordres du président Vladimir Poutine, la Russie qui était déjà aux portes de l'Ukraine en s'accaparant de la Crimée lui a déclaré la guerre. Après quatre jours de combat, le bilan est pesant. Kiev a fini par confirmer avoir accepté des pourparlers avec Moscou. Pendant ce temps, l'Union Européenne a commencé à livrer des armements à l'Ukraine et ferme son espace aérien à la Russie. Au quatrième jour de l'invasion russe en Ukraine, ce dimanche 27 février, les combats se sont poursuivis dans le pays, en dépit de la pression internationale et des sanctions occidentales de plus en plus importantes. Les forces ukrainiennes ont repris le contrôle d'une de leurs importantes villes. Des banques russes ont été bannies de la plateforme interbancaire Swift et les Occidentaux ont aussi promis davantage d'armes à l'Ukraine. Les conséquences de la guerre sont économiquement lourdes pour la Russie. Vladimir Poutine a, de son côté, brandi la « force de dissuasion » de l'armée russe, en clair l'arme nucléaire, une menace qualifiée d'« escalade inacceptable » par les Etats-Unis.

Alors que l'Ukraine espère une intervention occidentale face à l'invasion russe, l'inquiétude est forte quant à l'arsenal militaire de Vladimir Poutine, notamment concernant «Satan 2», un missile réputé pour être capable de raser un pays de la taille de la France. D'après les informations disponibles, le missile nucléaire «Satan 2» serait le plus puissant jamais conçu, et aucune technologie de défense antimissile ne serait en mesure de l'arrêter. Outre sa puissance, il serait équipé d'une technologie furtive pour tromper les systèmes radars ennemis. Au plan international, les rencontres se multiplient à l'image de celle convoquée par l'Onu et la rencontre de l'ancien président Nicolas Sarkozy avec le président Emmanuel Macron. Le monde entier est pris de panique. Et beaucoup de pays sont inquiets de la puissance militaire russe. Quelle pourrait être l'issue de cette tragédie du 21^e siècle ?

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Togo : hausse des indicateurs du port autonome de Lomé en 2021

Le Port autonome de Lomé (PAL) a enregistré une hausse de ses indicateurs en 2021, selon une note publiée par la plateforme située en Afrique de l'ouest. Les statistiques, il a été noté, une augmentation du tonnage global à 3.493.845 tonnes de marchandise en 2021, soit un taux de croissance de 14, 17% par rapport à 2020. Pour sa part, le transbordement a connu une augmentation de 15,30% entre 2020 (1.342.546 conteneurs) et 2021 (1.585.101 conteneurs). Le trafic conteneur a progressé de 14,72% soit une augmentation de 254.064 conteneurs, passant ainsi de 1.725.270 conteneurs.

Partenariat banques-clientèle

Une meilleure qualité de services bancaires s'impose

Il est possible de concilier les intérêts des banques et ceux de leur clientèle. Encore faudrait-il connaître les attentes des unes et des autres. Pour ce faire, il y a lieu d'interroger les clients des banques pour savoir quel regard ils portent sur leurs banques, quels griefs ils ont contre elles, en déterminer les causes profondes et interroger également les banques sur les réponses qu'elles serviraient à leurs clients sur ce qui leur est reproché.

Je présente ici une étude de cas simple et récente, mais qui pourrait servir d'analyse de la satisfaction clientèle telle que vécue par une cliente et qui illustre en partie les relations banques-clients au Bénin et dans l'espace UEMOA en général.

Le lundi 07 mars 2022, une cliente dépose un chèque qu'elle a reçu d'une banque A, dans sa banque B. Quand c'est le cas d'un chèque d'une banque autre que la sienne, il faut attendre 72 heures avant que l'argent soit positionné sur son compte, après compensation des banques. La cliente avait un engagement à honorer le mercredi 09 mars, mais elle a présenté ses excuses à son créancier, une structure de microcrédit, et demandé à honorer son engagement le jeudi 10 mars. Une fois à sa banque le 10 mars, on l'informe qu'elle avait apposé son cachet au verso du chèque dont elle a fait la remise le 07 mars, mais avait omis de le signer. Elle était surprise que l'agent qui reçoit les chèques n'ait pas vérifié la signature et demandé qu'elle la mette. Pire, qu'on ne l'ait pas appelée déjà le 08 mars quand ils ont constaté le défaut de signature, puisque le compte est ouvert depuis des lustres et



• Igor EGOUNLETY. Conseil en finance et relations bancaires

que le contact téléphonique est mis au verso du chèque. Elle a alors signé le chèque ce jeudi 10 mars et on lui demanda de revenir le lundi 14 mars, puisqu'il lui fallait encore attendre 72 heures, le temps de la compensation. Pendant ce temps, l'engagement qu'elle devait régler le 9 mars était devenu source de tension avec l'établissement de microcrédit.

La dame se rendit à nouveau à la banque le lundi 14 mars, mais on lui expliqua que ce n'était pas prêt, parce que la navette des courriers entre l'agence et le siège accuse des lenteurs. Il lui a

été demandé de revenir le jeudi 17 mars. La cliente a failli fondre en larmes, face à la désinvolture et au mépris avec lesquels elle était traitée. Toute résignée, elle dut se retourner bredouille. Il lui fallut se confondre à nouveau en explications et excuses interminables auprès de la structure de microcrédit dont les agents étaient devenus incrédules et fous furieux, avec la menace et l'intimidation qui leur sont propres.

Le jeudi 17, la dame se rendit enfin à sa banque. Cette fois-ci, on lui servit le même argument que le 14 mars, celui de la navette des

courriers entre le siège et l'agence, et on lui demanda à nouveau de venir le lundi 21 mars. Toujours résignée, elle se retourna à nouveau bredouille.

Enfin le vendredi 18 mars au soir, la Responsable de l'agence l'appela et l'informa qu'elle pouvait passer le samedi faire son retrait, ce qu'elle fit effectivement pour pouvoir honorer le lundi 21 mars au petit matin son engagement auprès de la structure de microcrédit.

Excédée, elle rédigea une plainte pour le siège de la banque, mais qu'elle abandonna, sous prétexte que la

banque pouvait en représailles, la faire poireauter une autre fois. Elle pensa même que la faire moisir 14 jours pour une opération qui devrait durer 72 heures ou au plus, 96 heures, était une façon de la punir du fait qu'elle leur ait demandé pourquoi ils ne l'ont pas appelée quand ils ont remarqué le défaut de signature depuis le 07 mars.

Cet exemple de situation vécue vient corroborer les conclusions d'une étude que j'ai menée il y a une dizaine d'années sur les raisons de la faiblesse du taux de bancarisation au Bénin, étude qui montre que la qualité de services a une large part de responsabilité dans le processus de 'débancaisation'.

A l'analyse du cas présenté, la cliente a raison de se sentir lésée et résignée. Elle a subi des préjudices de la part de sa banque sans que les agents n'en soient inquiétés et semblaient même se foutre éperdument d'elle. Dans son sentiment d'impuissance, elle avait eu envie de fermer son compte, mais elle n'en avait pas un autre. C'est la preuve que le défaut de qualité de services peut entraîner une perte de clientèle, voire un abandon du système bancaire pour ceux qui n'ont pas une obligation de détenir un compte. Il existe plusieurs

autres facteurs pour expliquer cette désaffection pour les banques et ces dernières gagneraient à questionner le regard porté sur elles par les clients. Plusieurs autres griefs ont été identifiés, certains spécifiques à certaines banques, d'autres leurs sont communs.

Malgré tout, il est possible que de tels comportements soient évités si l'on veut encourager la fréquentation des banques. Pour ce faire, il importe que les banques fassent des enquêtes approfondies de satisfaction, qui aillent plus loin que les étiquettes flanquées de mots ou de figurines qui sont couramment utilisées comme support d'enquête de satisfaction. Les banques auront ce faisant, une idée plus claire des griefs que les clients ont envers elles, leurs attentes et leurs craintes. Ceci leur permettra d'améliorer leurs services et leur communication, bref, la relation bancaire qui les lie. C'est uniquement à cette condition que peut prospérer le partenariat gagnant-gagnant entre les banques et leur clientèle, pour le bonheur des uns et des autres.

Igor EGOUNLETY.
Conseil en finance et relations bancaires
Email : igoregounlety@gmail.com

Nouvelle Taxation des opérations de Mobile money en Afrique

La pratique tend à se généraliser en dépit de la grogne des consommateurs

Les chiffres de croissance des paiements et transferts par le numéro de téléphone (Mobile Money) en Afrique ont connu une progression extraordinaire. En 2020, le continent africain comptait 562 millions de comptes de Mobile Money ce qui représente 45% du nombre de comptes Mobile Money ouverts dans le monde, Les transactions effectuées via les services de Mobile Money représentaient en valeur \$ 495 milliards en 2020 ce qui est assez significatif sachant que les principaux détenteurs sont avant tout des particuliers et des micro-entrepreneurs.

Plusieurs Etats africains y ont vu une niche et comptent profiter de l'engouement des populations envers le Mobile Money pour renflouer leurs caisses et faire face aux difficultés économiques actuelles. C'est ainsi que depuis ce début d'année 2022, certains ont introduit une nouvelle taxe sur les opérations Mobile Money, avec pour principale conséquence l'augmentation des frais de transaction pour les consommateurs de ce service qui sont majoritairement les populations à faibles revenus. A la suite



du Cameroun avec une taxe de 0,2% introduite au 1er janvier 2022, sur toutes les transactions financières électroniques et qui a soulevé un tollé chez les consom-

mateurs, la Ghana, le Bénin et bien d'autres Etats ont suivi avec toujours des résistances.

Pour le cas du Bénin, l'opérateur GSM Mtn Bénin

annonçait à la veille à ses abonnés, que dans le cadre de l'application de la loi n°2021-15 du 23 décembre 2021 portant code général des impôts en République du Bénin entrée en vigueur le 1er janvier 2022, une taxe contributive de 5% sera appliquée sur les frais de retrait, de transferts d'argent nationaux et régionaux à partir du 11 mars 2022. Une taxe de trop selon les consommateurs, car elle vient s'ajouter aux frais de transactions habituels. Pour manifester leur mécontentement, une vaste campagne de désabonnement a

été lancée sur les réseaux sociaux et a fait perdre au réseau de l'opérateur MTN Bénin plus de 1000 abonnés en 24 heures. Face à cette situation, le gouvernement béninois a demandé à l'opérateur de revoir sa copie au cours d'une rencontre avec le ministre de l'économie et des finances. En clair, la taxe doit être appliquée et ne devrait pas être supportée en totalité par le consommateur.

Au regard de cette pratique qui se généralise dans plusieurs Etats africains, n'est-on pas en train de s'acheminer vers une régression

et un ralentissement de l'inclusion financière pourtant bien amorcée jusqu'ici ? Cette nouvelle taxation ne va-t-elle pas contribuer à freiner l'innovation et le développement économique d'un continent où la majorité de la population est constituée de personnes à faibles revenus, et qui sont les principaux consommateurs du service Mobile Money ?

Par Romaric Cyrille TEGUO, (tegsromaric@gmail.com), Spécialiste en Transformation Digitale et Consultant

Promotion du sport d'élite au Bénin

Moov Africa célèbre l'excellence des Golfeurs du Bénin, ce samedi

Le réseau GSM Moov Africa, ne se limite pas à offrir aux populations, des services de téléphonie mobile, d'internet et de télécommunication. Avec les Golfeurs du Bénin, l'opérateur de téléphonie organise ce samedi 26 mars 2022, la 1ère édition du « Grand Trophée Moov Africa de Golf ».

● Sylvestre TCHOMAKOU

Tout comme il se fait présent auprès des communautés à la base pour soutenir diverses causes, l'opérateur de téléphonie mobile Moov Africa a décidé d'entamer une nouvelle aventure avec les adeptes béninois du sport d'élite ou de précision, le Golf. En effet, pour encourager la pratique de ce sport dit « sport des riches », et, par conséquent faciliter la participation du Bénin aux compétitions internationales de Golf, le réseau GSM Moov Africa célèbre l'excellence et la performance à la première édition du « Trophée Moov Africa de Golf », le samedi 26 mars à « Cotonou Golf Club ». Une manière pour Moov Africa Bénin de s'inscrire dans la dyna-



mique de la promotion du sport à la base. Un idéal autour duquel le gouvernement du Président Talon a, d'ailleurs, toujours invité les décideurs du secteur privé, les multinationales et autres. Ainsi, après l'initiative « Moov Africa Gaming League », qui vise à déve-

lopper le « e-sport », l'opérateur mobile qui s'investit dans la promotion de l'inclusion financière au Bénin, à travers les meilleurs tarifs de transactions financières mobiles, porte désormais la promotion du Golf dans ses initiatives.

Cybersécurité

L'Afrique veut s'armer contre les menaces à Lomé

Lors du premier sommet continental sur la cybercriminalité, le chef de l'État togolais a appelé à harmoniser les politiques de lutte contre un fléau qui coûte à l'Afrique plusieurs milliards de dollars par an, et ralentit sa croissance. Initialement prévu en octobre dernier, le sommet sur la cybersécurité s'est ouvert ce mercredi 23 mars, au Centre international des conférences de Lomé, sous le patronage du président Faure Gnassingbé. Coorganisé par le Togo et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), cet événement de deux jours a pour objectif d'aider les décideurs politiques et économiques à mieux comprendre les préoccupations croissantes dans les domaines de la cybersécurité et de la cybercriminalité en Afrique, et la nécessité d'améliorer la robustesse des systèmes informatiques pour la protection des institutions et des citoyens. Il s'agit également d'inciter chaque gouvernement africain à s'engager à mettre en place une stratégie politique et un cadre juridique national de cybersécurité.

Métamorphose des modes de vie

Pour le président togolais, qui s'est vu décerner le Prix

du champion d'Afrique de la cybersécurité par le CEA, la révolution industrielle portée par la transition numérique métamorphose complètement les modes de vie et plonge l'humanité dans la complexité. Vera Songwe (dr.), secrétaire exécutive du CEA, remettant son prix à Faure Gnassingbé, le président togolais, à Lomé le 23 mars 2022. © Emmanuel Pita

À ce titre, la cybersécurité doit rester « une préoccupation majeure pour les États africains tant en matière de souveraineté nationale que de prospérité économique », affirme-t-il avant de recommander aux gouvernements une réponse « unifiée » et la mise en place « de cadres juridiques essentiels pour réglementer l'utilisation du cyberspace et sanctionner les cybercrimes ». Le Togo qui ambitionne de devenir un hub digital attractif pour les investisseurs a multiplié les initiatives pour renforcer sa souveraineté numérique et assurer la sécurité et la protection des données. En 2021, il s'est doté du premier centre de données de Tier 3, a renforcé son cadre juridique et procédé à l'opérationnalisation de l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCY).

Le 18 mars dernier, le Togo a été le premier pays africain à accueillir le câble sous-marin de Google : « Equiano consti-

tue un instrument essentiel et stratégique dans la réalisation des projets ambitieux de digitalisation au Togo. Ce câble aura un impact direct sur la connectivité au Togo, et permettra d'offrir un accès Internet à haut débit amélioré et abordable à des millions de Togolais et aux populations de la région d'Afrique de l'Ouest », a indiqué le chef de l'État togolais Faure Gnassingbé.

1 % du PIB mondial

D'après l'éditeur de logiciel McAfee en 2020, les coûts de la cybercriminalité ont augmenté de plus de 50% au cours des deux dernières années, dépassant désormais 1 000 milliards de dollars dans le monde, soit plus de 1 % du PIB mondial. Pour l'Afrique, la cybercriminalité a un coût estimé à 4,12 milliards USD en 2021, selon les chiffres du cabinet de conseil kényan Serianu, repris par Vera Songwe, la secrétaire exécutive du CEA, au cours de son intervention. Au premier semestre de la même année, les données indiquent que le Kenya a été la cible de 32,8 millions d'attaques, l'Afrique du Sud de 31,5 millions et le Nigeria 16,7 millions.

Jeune Afrique

Activités bancaires

Ecobank Côte d'Ivoire franchit pour la 1ère fois le seuil de 35 milliards FCFA en résultat avant impôt en 2021

Abidjan, le 24 mars 2022 – À la suite du Conseil d'administration de Ecobank Côte d'Ivoire, réuni le 2 mars 2022 sous la présidence de M. Michel Aka-Anghui et au cours duquel les états financiers de l'année 2021 ont été examinés et arrêtés, Ecobank Côte d'Ivoire annonce de bonnes performances, dans un contexte de reprise économique à la suite de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Ecobank Côte d'Ivoire affiche un total bilan de 1 677,7 milliards FCFA en 2021, soit une progression de 5% par rapport à l'année précédente. Les dépôts de la clientèle qui s'élèvent à 1 087,7 milliards FCFA en 2021, soit une progression de 11%, ont pris une part importante dans l'augmentation du total bilan. Les prêts qui se portent à 753,3 milliards FCFA en 2021, représentent un accroissement de 21% en glissement annuel. Le produit net bancaire a atteint 90,5 milliards FCFA, en hausse de 5% par rapport à 2020. Les évolutions positives des revenus et des charges permettent d'afficher une progression de 10% sur le résultat avant impôt, de 35,6 milliards FCFA en 2021, et un accroissement de 14% sur le résultat net, de 34,3 milliards FCFA en 2021.

Ces bons résultats ont été possible grâce à l'exécution du plan intitulé « Réussir Ensemble » et la poursuite de la stratégie de la banque reposant sur trois axes :

- Ecobank Côte d'Ivoire a poursuivi sa croissance en 2021, illustrée par une augmentation de son total bilan de 5%, de son PNB de 5%, et de son résultat brut de 10%,

- Ecobank Côte d'Ivoire a diversifié ses activités à travers une part plus importante des revenus issus des commissions avec près de 34% en 2021 contre 32% en 2020. Le renforcement des activités de la banque des particuliers et de la banque commerciale (PME et Entreprise Locales) reste une priorité de la banque dans sa volonté de diversification,

- Ecobank Côte d'Ivoire a, dans la continuité des deux dernières années, réussi à réduire son niveau de charges d'exploitation, entraînant également



la baisse de son coefficient d'exploitation qui est passé de 50,04 % en 2020 à 47,1% en 2021.

La mise en place de ces trois axes stratégiques s'est donc traduite par une amélioration de la performance opérationnelle de Ecobank Côte d'Ivoire. Aussi, Ecobank Côte d'Ivoire a occupé en 2021 une place importante dans le financement des états de la zone UEMOA. Le volume des titres de placement représente près de 34% du total bilan de la banque. Ce niveau élevé illustre l'engagement de Ecobank Côte d'Ivoire dans le développement économique de la sous-région. « Ces bons résultats de Ecobank Côte d'Ivoire démontrent le fort développement de nos activités opérationnelles et commerciales dans un contexte de sortie de la pandémie de la Covid-19 qui continue de doper l'activité économique du pays. En ce début d'année 2022, nous restons vigilants face aux risques accrus liés à la hausse de l'inflation, du niveau sécuritaire régional et de la scène géopolitique internationale. Dans cet environnement économique porteur mais avec une visibilité réduite, nous souhaitons conserver la stratégie « Réussir Ensemble » axée sur la croissance, la diversification et l'efficacité, et qui place le capital humain au cœur de la croissance de l'entreprise. Nous souhaitons continuer à nous positionner comme étant une banque résolument africaine qui participe au déve-

loppement économique de la Côte d'Ivoire et de l'ensemble de la sous-région. » explique M. Paul-Harry Aithnard, Directeur général de Ecobank Côte d'Ivoire et Directeur régional Exécutif UEMOA.

A propos de Ecobank Côte d'Ivoire

Ecobank Côte d'Ivoire est une filiale du Groupe Ecobank, le principal groupe bancaire panafricain indépendant. Le Groupe Ecobank emploie plus de 14.000 personnes au service de plus de 24 millions de clients dans les secteurs de la banque des particuliers, la banque commerciale et la banque de grande clientèle dans 33 pays Africains. Le Groupe possède un agrément bancaire en France et dispose de bureaux de représentation à Addis Abeba en Ethiopie, à Johannesburg en Afrique du Sud, à Beijing en Chine, à Londres au Royaume-Uni et à Dubaï aux Emirats Arabes Unis. Le Groupe offre une gamme complète de produits, services et solutions bancaires notamment les comptes bancaires et de dépôts, la gestion de trésorerie, le conseil, les opérations du trading, la négociation des valeurs et la gestion de patrimoine. ETI est cotée en bourse sur plusieurs marchés boursiers à savoir London Stock Exchange à Londres, Nigerian Stock Exchange à Lagos, Ghana Stock Exchange à Accra et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières à Abidjan.

Source www.ecobank.com

Indicateurs économiques du Bénin

Indicateurs de croissance

Indicateur de croissance	2015	2016	2017	2018 (e)	2019 (e)
PIB (milliards USD)	8,30	8,58 e	9,41 e	10,62	11,56
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	2,1	4,0 e	5,4 e	6,0	6,3
PIB par habitant (USD)	764 e	771 e	826 e	910	969
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	42,425	50,267	53,364 e	53,557	51,546
Taux d'inflation (%)	0,3	-0,8	2,0 e	2,1	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,70	-0,62 e	-0,82 e	-0,75	-0,80
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-8,4	-7,2 e	-8,7 e	-7,1	-6,9

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Dernières données disponibles. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2013	2014	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF)- Taux de change annuel pour 1 EURO	630,96	630,63	631,22	630,86	531,31

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	43,2	18,5	38,3
Valeur ajoutée (en % du PIB)	25,6	23,4	51,1
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	4,4	4,5	3,6

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les indicateurs de Commerce

Indicateurs du commerce extérieur	2012	2013	2014	2015	2016
Importations de biens (millions USD)	2.339	3.010	3.823	3.028	2.251
Exportations de biens (millions USD)	1.443	1.982	2.563	2.032	1.354
Importations de services (millions USD)	575	761	884	n/a	712
Exportations de services (millions USD)	414	500	456	n/a	382
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	12,3	30,0	16,1	-8,4	1,4
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	24,1	20,7	24,8	-10,1	7,0
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-559	-612	-710	-505	-669
Commerce extérieur (en % du PIB)	59,7	69,5	76,5	68,0	70,2
Importations de biens et services (en % du PIB)	35,1	41,3	44,5	39,8	39,7
Exportations des biens et services (en % du PIB)	24,6	28,2	32,1	28,2	30,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2015
Inde	13,0 %
Niger	9,6 %
Malaisie	8,8 %
Singapour	7,9 %
Vietnam	7,5 %
Bangladesh	7,4 %
Nigeria	6,3 %
Chine	5,3 %
Indonésie	3,7 %
Pakistan	2,8 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2015
France	11,7 %
Chine	10,8 %
Inde	9,8 %
Togo	8,5 %
Thaïlande	7,7 %
Espagne	6,0 %
Belgique	4,9 %
Etats-Unis	3,3 %
Nigeria	3,3 %
Pays-Bas	3,2 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Investissement

Les IDE en chiffres

	Bénin	Afrique Subsaharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	4,0	8,0
Index de protection des investisseurs****	4,0	4,3	6,5	6,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note : *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Investissement Direct Etranger	2014	2015	2016
Flux d'IDE entrants (millions USD)	405	150	161
Stocks d'IDE (millions USD)	1.607	1.666	1.690
Nombre d'investissements Greenfield***	1	5	0
IDE entrants (en % de la FBCF****)	14,6	6,8	7,7
Stock d'IDE (en % du PIB)	16,5	20,1	19,7

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

PIB	dernier	Référence	Précédent
Taux de croissance annuelle du PIB	5,5	Mars 2018	5,5
PIB	9.27 milliards USD	Déc 2017	8.57
Pib par habitant	860 USD	Déc 2017	837
Pib par habitant Ppp	2064 USD	Déc 2017	2010
Prix constant du Pib	4095 de FCFA- Milliards	Déc 2016	3939
Pib de l'agriculture	855 de FCFA- Milliards	Dec 2016	878
Pib de la fabrication	874 de FCFA- Milliards	Dec 2016	779
Pib du secteur des mines	14.7 de FCFA- Milliards	Dec 2016	10.7
Pib de l'administration publique	316 de FCFA- Milliards	Déc 2016	315
Pib des services	1510 de FCFA- Milliards	Déc 2016	1491

Source : trading economics

Tarifs	Dernier	Référence	Précédent
Taux d'inflation	0.8%	Mai 2018	1.9
L'inflation alimentaire	1.8%	Mai 2018	5.3
Indice des prix à la consommation	113 Index-Points	Mai 2018	113
CPI Housing Services publics	115 Index-points	Mai 2018	115
CPI Transport	114 Index-Points	Mai 2018	114

Source : trading economics

Argent	Dernier	Référence	Précédent
taux d'intérêt	4.5%	Juin 2018	4.5
Fort taux d'intérêt	6.93%	Déc 2016	6.99
Taux interbancaire	5.08%	Mai 2018	3.75

Source : trading economics

Commerce	dernier	Référence	Précédent
Balance commerciale	-190 FCFA - Milliards	Mars 2018	-408
Exportations	147 FCFA - Milliards	Mars 2018	82.05
Importations	338 FCFA - Milliards	Mars 2018	490
Compte courant	-809 USD million	Dec 2016	-745
Compte courant par rapport au PIB	-7.1%	Dec 2016	-6.5
Indice de terrorisme	0	Dec 2016	0

Source : trading economics

Gouvernement	dernier	Référence	Précédent
La dette publique au PIB	23.2%	Dec 2016	21.3
Budgets du gouvernement	-5.8% of GDP	Dec 2017	-6.2
Cote de crédit	30	-	-
Dépenses militaires	112 USD Million	Dec 2017	79.58

Source : trading economics

Entreprise	dernier	Référence	Précédent
Vitesse Internet	1517KBps	Mars 2017	1642
Adresses IP	5580 IP	Mars 2017	5652
Utilisation de la capacité	57.9%	Mars 2018	63.4
Indice de compétitivité	3.47 points	Dec 2018	3.47
Compétitivité rang	120	Dec 2018	124
Indice de la corruption	39 Points	Dec 2017	36
Corruption rang	85	Dec 2017	95
Facilité de faire des affaires	151	Dec 2017	155
Production industrielle	5.4%	Mars 2018	26.6
Indice économique avancée	0.8%	Fev 2018	0.7

Guerre en Ukraine

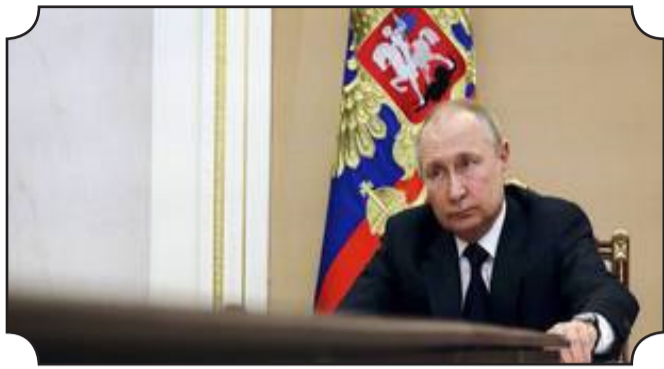
Poutine veut que l'Union européenne paie son gaz en roubles

Le rouble sera-t-il sauvé par l'Europe ? Vladimir Poutine va obliger les pays appliquant des sanctions économiques à l'encontre de la Russie à payer son gaz en roubles, et non plus en euros ou en dollars.

« J'ai pris la décision de mettre en œuvre un ensemble de mesures pour passer au paiement en roubles de notre gaz livré aux pays hostiles, et de renoncer dans tous les règlements aux devises qui ont été compromises », a dit le président russe lors d'une réunion gouvernementale, expliquant qu'il s'agissait d'une réaction au gel des actifs de la Russie en Occident à cause de son offensive en Ukraine.

Le rouble remonte face à l'euro et au dollar

Poutine a demandé à la banque centrale et au gouvernement d'établir « dans un délai d'une semaine » le nouveau système qui doit être « clair, transparent » et implique « l'acquisition de roubles sur le marché » russe des changes. Cette annonce a eu un effet immédiat sur la devise russe, qui s'est renforcée face à l'euro et au dollar, alors qu'elle s'était écroulée dès le 24 février et l'entrée des forces russes en Ukraine.



Il a également laissé entendre que d'autres exportations russes seraient concernées, les Occidentaux ayant gelé quelque 300 milliards de dollars de réserves russes détenues à l'étranger, mesure que le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov a qualifié de « vol » mercredi.

« Il est clair que livrer nos marchandises à l'UE, aux États-Unis, et recevoir des dollars, des euros, d'autres devises, ne fait plus aucun sens pour nous », a dit Vladimir Poutine. Pour le moment, les hydrocarbures russes ont été largement épargnés des lourdes sanctions occidentales contre la Russie. Si Washington a décrété un embargo sur le gaz et le pétrole russe, ces derniers continuent de couler à flots vers l'Europe, très dépendante des hydrocarbures russes et premier marché pour Moscou. L'Union européenne réfléchit désormais elle aussi à

un embargo sur le pétrole russe.

« La hausse des prix peut être imprévisible »

Plusieurs sommets internationaux déterminants sont attendus qui laissent présager de nouvelles sanctions occidentales. Moscou prône pour sa part depuis des années la dédollarisation de son économie, afin d'en réduire la vulnérabilité aux sanctions. En mars 2019, le géant gazier public russe Gazprom a ainsi annoncé sa première vente de gaz en roubles à une entreprise européenne.

« Il est absolument évident que sans les hydrocarbures russes, si des sanctions sont imposées, les marchés du gaz et du pétrole s'effondreront. La hausse des prix des ressources énergétiques peut être imprévisible », a déclaré mercredi Alexandre Novak, vice-Premier ministre chargé de l'Énergie.

Stabilité financière

La Banque d'Angleterre veut accroître la régulation des monnaies virtuelles

Réguler pour éviter les risques sur le système financier. C'est la recommandation de la Banque d'Angleterre (BoE). Elle estime ce jeudi que la régulation des cryptomonnaies doit être accrue afin que la croissance récente du secteur ne se transforme pas en risque systémique. « Les risques directs à la stabilité du système financier britannique créés par les cryptoactifs et la finance décentralisée (DeFi) sont pour l'instant limités », reconnaît la banque centrale dans son rapport de stabilité financière. « Mais si la croissance [du secteur] des dernières années se maintient et que ces actifs se connectent plus au reste du système financier, ils représenteraient un risque », prévient-elle.

Des milliers de milliards de dollars

« La valeur potentielle des cryptoactifs a été multipliée par dix entre début 2020 et novembre 2021, pour atteindre 2.900 milliards de dollars à son plus haut », estime l'institution. Elle

juge cependant qu'avec un recul à 1.700 milliards de dollars début mars, le secteur représente seulement 0,4 % des actifs financiers mondiaux. « En septembre 2021, 13 % des fonds spéculatifs (hedge funds) américains et 23 % des fonds spéculatifs européens possédaient des cryptoactifs », même s'il s'agit probablement d'investissements sur des montants peu élevés, précise la BoE en se basant sur des données publiées par le fonds Fidelity.

Recadrer les cryptos

La BoE précise que ce risque systémique est à séparer des dangers pour les investisseurs particuliers, qui concernent plus le gendarme des marchés britanniques (FCA), mais la banque centrale semble prête à prendre au moins une partie du rôle de régulateur. « Le comité de politique financière (FPC) estime que là où les technologies crypto ont une fonction similaire à celle d'un acteur de la finance traditionnelle, elles devraient agir dans le cadre des régulations qui existent actuel-

lement, et le périmètre réglementaire devrait être adapté », détaille la BoE. En clair, si une entreprise émet un stablecoin, c'est-à-dire une cryptomonnaie adossée à une devise, elle devrait être régulée comme une banque au Royaume-Uni, et rendre des comptes à la BoE.

Eviter les sanctions en Russie

« Toute décision sur une adaptation du périmètre et le cadre des régulateurs doit être prise par le gouvernement », précise la BoE. Ce message de la BoE intervient alors que les grandes banques centrales prennent à bras-le-corps le sujet des cryptoactifs, craignant entre autres leur utilisation par la Russie pour éviter une partie des sanctions occidentales. La présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde, a alerté mardi sur la « menace » que représentent les cryptomonnaies obtenues en échange de roubles pour tenter de contourner les sanctions.

20 Minutes du 24 mars 2022

Afrique subsaharienne

Les ventes de musique ont augmenté de 9,6 % en 2021

Depuis quelques années, l'industrie musicale africaine attire de plus en plus de labels. La plupart des experts évoquent un important potentiel inexploité pour cette industrie en pleine professionnalisation sur le continent. En Afrique subsaharienne, les revenus générés par l'industrie musicale ont augmenté de 9,6% en 2021. C'est ce qu'a révélé le rapport annuel de la fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI), publié il y a quelques heures ce mercredi 23 mars 2022. « Je peux attester du fait que l'investissement des maisons de disques dans la scène musicale d'Afrique subsaharienne a créé des opportunités dans l'industrie musicale, tant au niveau régional qu'à l'échelle mondiale », a commenté Angela Ndambuki, directrice régionale de l'IFPI pour l'Afrique subsaharienne. La croissance des revenus de 2021 a été essentiellement tirée par le boom de recettes du streaming musical dans la région. Le rapport de l'IFPI estime à 20,1% la croissance des revenus du streaming musical. Au plan mondial, le streaming musical a généré 65% du chiffre d'affaires total du secteur. En 2020, la croissance était de 8,4%, rapportée à 2019, ce qui montre une progression. Seulement, la croissance de l'Afrique subsaharienne reste bien en deçà de celle mondiale qui est de 18,5 %.



Bénin

Le gouvernement crée un guichet unique dédié aux PME et PMI



Les PME représentent 90% du tissu économique du Bénin, d'après les autorités du pays. De nombreux acteurs du secteur estiment néanmoins manquer d'accompagnement pour se formaliser, selon la BAD. Pour pallier cette situation, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures. Le gouvernement béninois a décidé de la mise en place d'un guichet unique pour encadrer les petites et

moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI). L'information émane du compte-rendu du Conseil des ministres qui s'est tenu le mercredi 23 mars. L'initiative permettra au dispositif global d'intervention de l'Etat béninois dans le secteur de « gagner en efficacité ». La nouvelle structure dénommée « Agence de développement des petites et moyennes entreprises » aura pour mission d'orienter et de suivre les PME et PMI vers les meilleures opportunités d'assistance et de financement aux plans local, sous-régional et international. Elle sera également « l'interface entre les PME existantes ou celles nouvellement créées et l'Etat ». Elle renforcera les entreprises à fort potentiel de croissance, identifiera et mettra en œuvre des réformes, en vue de la restructuration et du développement des entreprises en difficulté. Le gouvernement s'engage en outre à « promouvoir des outils et produits financiers adaptés aux besoins des PME » et à « analyser les performances de structures et programmes d'appui ». Il entend à travers ces réformes « assurer la lisibilité des interventions de l'Etat au profit des entreprises cibles, rationaliser les différents outils et instruments mis en place par l'Etat en soutien à la promotion du secteur privé en général, simplifier l'organisation des structures de gouvernance et améliorer la couverture territoriale ». La mise en œuvre de ces réformes vient mettre fin à l'activité de plusieurs agences du pays qui œuvraient dans les domaines de l'entrepreneuriat, notamment l'Agence nationale des petites et moyennes entreprises, l'Agence de développement de l'entrepreneuriat des jeunes, le Centre de perfectionnement et d'assistance en gestion, le Bureau de restructuration et de mise à niveau, le Centre de perfectionnement du personnel des entreprises, le Fonds d'appui à l'entrepreneuriat numérique et Bénin Start-up challenge. En décembre 2019, d'après la BAD, 90% des entrepreneurs béninois travaillaient dans l'informel. L'institution a toutefois noté une « amélioration continue » de l'environnement des affaires dans le pays, depuis 2014.

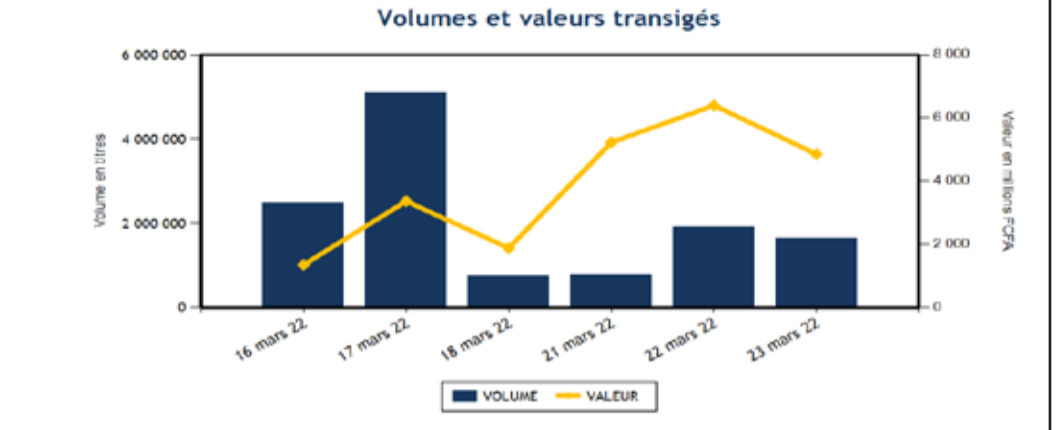
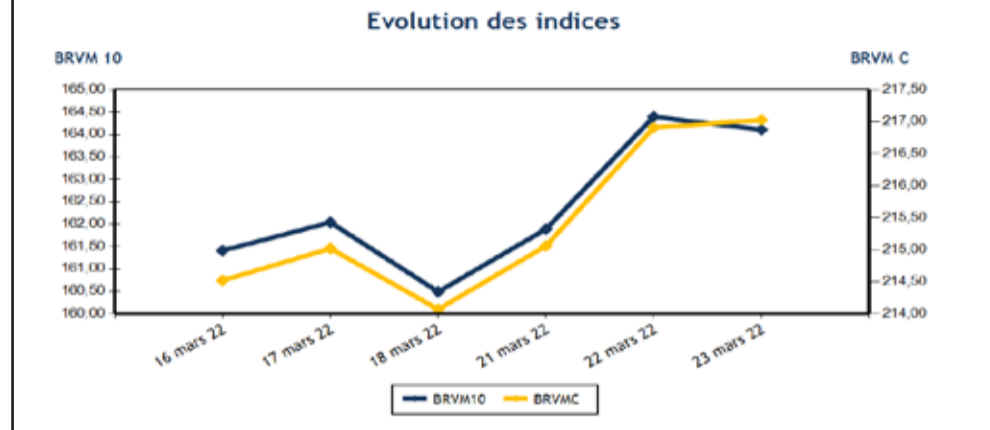
Ghana

Difficile choix du gouvernement entre la stabilité des prix et celle de la monnaie

Le gouvernement est sur le point d'annoncer des mesures qui permettront de contenir la perte de valeur du cedi, la monnaie locale. Tout comme la hausse des prix à laquelle est confronté le pays, cette situation est aussi le fait des facteurs exogènes qu'il faut cerner. Au Ghana, le gouvernement est désormais contraint de choisir entre la hausse des prix (inflation) et la baisse de valeur du cedi, la monnaie locale, face au dollar. A l'issue de son Comité de politique monétaire qui s'est tenu le lundi 21 mars, la Banque centrale (BoG) a décidé d'augmenter de 2,5 points de pourcentage le principal taux auquel les banques commerciales viennent se refinancer auprès d'elle, la fixant désormais à 17%. Cette initiative qui est une première, depuis plus de 20 ans, a pour objectif de réduire la quantité de liquidité disponible au sein de l'économie, afin de freiner l'accélération des prix qui, au Ghana, a franchi les 15% à fin février dernier. Dans le même temps, le Ghana fait face à une dépréciation de sa monnaie, et il n'est pas certain que des taux directeurs en hausse inversent suffisamment la courbe d'évolution des prix. La hausse des coûts de facteurs sur le commerce international ainsi que les effets de la covid-19 sont principalement évoqués comme le principal argument qui justifie cette situation. Mais la décision prise par les agences de notation de qualifier la dette du Ghana de spéculative a contribué à aggraver les choses.

Ecofin du 24 Mars 2022

BRVM 10	164,11	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 58 mercredi 23 mars 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	217,03
Variation Jour	↓ -0,18 %		Variation Jour	↑ 0,06 %
Variation annuelle	↑ 6,91 %		Variation annuelle	↑ 7,29 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 533 018 409 829	0,05 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 211 594	-9,32 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	431 746 939	-9,63 %
Nombre de titres transigés	42	-2,33 %
Nombre de titres en hausse	16	-33,33 %
Nombre de titres en baisse	12	0,00 %
Nombre de titres inchangés	14	100,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 494 822 796 312	0,11 %
Volume échangé	440 704	-24,20 %
Valeur transigée (FCFA)	4 429 816 731	-25,25 %
Nombre de titres transigés	11	57,14 %
Nombre de titres en hausse	3	0,00 %
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	6	100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	6 550	6,76 %	23,58 %
SOGB CI (SOGC)	5 850	4,46 %	17,00 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 740	4,17 %	-7,19 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 050	3,45 %	9,38 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	4 800	3,23 %	14,29 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	1 120	-6,67 %	10,34 %
SOLIBRA CI (SLBC)	157 000	-4,27 %	0,64 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	5 450	-2,68 %	-6,92 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 300	-2,26 %	-12,46 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	760	-1,94 %	21,60 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	113,56	-2,03 %	3,13 %	15 423	48 410 980	39,94
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	506,39	-0,54 %	12,82 %	8 560	68 632 025	8,37
BRVM - FINANCES	15	79,65	0,58 %	3,27 %	1 154 234	145 316 359	10,96
BRVM - TRANSPORT	2	573,20	0,00 %	-7,86 %	145	341 950	9,57
BRVM - AGRICULTURE	5	284,88	1,98 %	17,09 %	31 162	164 250 415	18,32
BRVM - DISTRIBUTION	7	441,79	0,90 %	8,43 %	1 598	4 107 250	28,12
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 795,30	0,34 %	99,32 %	472	687 960	8,43
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	13,29	
Taux de rendement moyen du marché	5,45	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,77	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	97	
Volume moyen annuel par séance	1 863 077,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 923 749 403,63	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	51,28	
Ratio moyen de satisfaction	63,24	
Ratio moyen de tendance	123,34	
Ratio moyen de couverture	81,08	
Taux de rotation moyen du marché	0,11	
Prime de risque du marché	1,63	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé / capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 Senegal Chambre de Commerce et d'Industrie de Niakhar Rue de la République - Niakhar Tél : (220) 21 31 31 36 Fax : (220) 21 31 36 77	 BURKINA FASO Chambre de Commerce et d'Industrie de Ouagadougou Rue de la République - Ouagadougou Tél : (226) 20 31 58 50 Fax : (226) 20 31 58 51	 CÔTE D'IVOIRE Chambre Régionale des Valeurs Mobilières Rue de la République - Abidjan Tél : (229) 20 31 58 50 Fax : (229) 20 31 58 51	 GHANA Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et de Services de Ghana (CCIAAG) Rue de la République - Accra Tél : (233) 30 21 58 50 Fax : (233) 30 21 58 51	 MALI Institut National des Valeurs Mobilières Rue de la République - Bamako Tél : (223) 44 90 18 18 Fax : (223) 44 90 18 17	 NIGER Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Niamey Rue de la République - Niamey Tél : (227) 20 31 58 50 Fax : (227) 20 31 58 51	 BENIN Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture Rue de la République - Cotonou Tél : (229) 21 31 58 50 Fax : (229) 21 31 58 51	 TOGO Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture Rue de la République - Lomé Tél : (228) 22 41 58 50 Fax : (228) 22 41 58 51
---	--	--	--	--	--	---	---

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org



Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com



Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71



BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121



SOCIETE DE BOURSE
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066



AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36



BIFC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIFC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com



PRESIDENCE
DE LA REPUBLIQUE
DU BENIN



Carré 1267 AGONTINKON
Tél: +229 21 32 13 98
Mob: +229 67 67 35 24
01 BP: 5015 Cotonou
spcanbenin2020@can-benin.bj

SECRETARIAT PERMANENT DU
CONSEIL DE L'ALIMENTATION
ET DE LA NUTRITION

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DE LISTE DE PRESTATAIRES DANS LE CADRE DES DEMANDES DE COTATION ET DÉPENSES SIMILAIRES AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 2022

N°02/2022/PR/SP-CAN/PRMP/SPM/S-PRMP du 21 MARS 2022

1. OBJET

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le Secrétariat Permanent du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (SP-CAN) lance un Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la sélection des entreprises compétentes régulièrement installées en vue de constituer une liste (répertoire) de fournisseurs et prestataires potentiels qui seront ultérieurement consultés au titre du premier semestre 2022.

L'inscription sur la liste ne constitue pas un engagement juridique ou une obligation de la part du SP/CAN d'attribuer un contrat aux entreprises qui seront sélectionnées. Chaque entreprise ne peut soumissionner **au maximum qu'à trois (3) domaines d'activités**.

2. Qualifications

Cet appel d'offre s'intéresse à toutes les entreprises répondant aux critères suivants :

- ✓ Avoir un établissement commercial régulièrement constitué ;
- ✓ Être spécialisé dans le domaine d'activité ;
- ✓ Accepter les paiements par chèque ou par virement bancaire au nom de la structure ;
- ✓ Fournir des garanties suffisantes quant à la valeur, la durabilité et la qualité des produits ou services proposés, y compris les services après-vente ;
- ✓ Être en possession de documents administratifs (RCCM, Identification fiscale, ou autres autorisations légales) et autres documents pouvant démontrer la légitimité de ses activités (non éliminatoire) ;

- ✓ Avoir de bonnes références commerciales pour les anciennes entités ;
- ✓ Les justificatifs requis des prestations réalisées par leur personnel d'encadrement pour les entités naissantes ;
- ✓ Disposer des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbal de réception dans chaque domaine d'activités pour lequel on soumissionne ;
- ✓ Pour le domaine des services d'hôtellerie, de restauration et d'hébergement, disposer des capacités d'accueil nécessaires et en fournir les preuves.

3. DOMAINES D'ACTIVITÉS CONCERNÉES

Les demandes de cotation et autres dépenses similaires pour lesquelles cette liste est destinée sont relatives notamment aux domaines suivants :

1. Fourniture de matériels et consommables informatiques ;
2. Fournitures de matériels électroniques, électroménagers et de télécommunication ;
3. Fourniture de bureau et produits d'entretien ;
4. Fourniture de matériels et mobiliers de bureau, d'équipements bureautiques ;
5. Fourniture de matériels roulants et accessoires ;
6. Fourniture de pièces détachées, batteries et pneumatiques ;
7. Fourniture de matériaux de plomberie et de quincaillerie ;
8. Entretien et maintenance équipements informatiques et bureautiques ;
9. Entretien et maintenance, installation de froid et climatisation ;
10. Entretien et maintenance installation de plomberie et d'eau ;
11. Entretien et maintenance matériels roulant /mécanique générale ;
12. Service d'hôtellerie, de restauration et d'hébergement ;
13. Protocole/Accueil/Évènementiel/Location de chaises, bâches, table et équipement de sonorisation ;
14. Fourniture, installation et sécurité du système de sécurité, de vidéo surveillance, contrôle d'accès, détecteur incendie, alarme et intrusion ;
15. Prestation de service de gardiennage et sécurité ;
16. Réalisation et pose d'enseignes lumineuses, de lunaires et panneaux de signalisation ;
17. Fourniture, installation, maintenance de groupes électrogènes et tous travaux d'électricité ;
18. Fourniture et installation de climatiseurs ;
19. Travaux d'imprimerie, reprographie, sérigraphie et connexes ;
20. Réalisation des travaux de BTP ;
21. Agence de voyage, location de véhicules et assurance ;

22. Services de marketing, publicité et communication, médias ;
23. Entretien et nettoyage de locaux, d'espace verts, traitement phytosanitaire ;
24. Travaux de câblage électrique ;
25. Travaux de câblage réseau internet, télécom et informatique (fibre optique, radio) ;
26. Installation de système de détection, de faux planchers et faux plafonds, de matériels de vidéo surveillance, de sécurité incendie, de serrure biométrique, etc...
27. Travaux d'installation de système de vidéo surveillance, de contrôle d'accès, de détection et d'extinction d'incendie, d'anti-intrusion, de porte coupe-feu ;
28. Services de transit et de consignation ;
29. Logiciels informatiques et diverses applications de gestion ;
30. Audit comptable et financier ;
31. Etudes, enquêtes, suivi-évaluation et appui conseils dans les domaines de l'alimentation, de l'éducation et de la nutrition ;
32. Appui conseil dans les procédures de passation des marchés ;
33. Appui conseils en planification et gestion des ressources humaines ;
34. Appui conseils juridique et judiciaire ;
35. Recrutement-formation-renforcement de capacités de régulation de l'alimentation, de l'éducation et de la nutrition ;
36. Appui-conseil en développement organisationnel, institutionnel et gouvernance ;

4. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers doivent comprendre au minimum :

- ✓ Une lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la candidature et indiquant trois (3) domaines de compétence au plus ;
- ✓ Une copie du registre du commerce (non éliminatoire) ;
- ✓ Une copie de l'attestation IFU (non éliminatoire) ;
- ✓ Une copie de la carte professionnelle de commerçant pour les importateurs (non éliminatoire) ;
- ✓ Une copie d'attestation fiscale (non éliminatoire) ;
- ✓ Une copie de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de 06 mois (non éliminatoire) ;
- ✓ Une attestation de non-faillite datant de moins de 06 mois (non éliminatoire) ;
- ✓ Un relevé d'identité bancaire (non éliminatoire) ;
- ✓ Les références et attestations de bonne fin d'exécution délivrées pour des travaux similaires si possible sauf les entreprises naissantes ;

- ✓ Les autorisations ou agréments délivrés par les structures compétentes pour les produits spécifiques ;
- ✓ Pour les garages, l'agrément de la Direction Générale du Matériel et de la logistique ;

Les dossiers rédigés en langue française et présentés en un (01) seul exemplaire original relié en un document unique doivent être déposés au plus tard le **25 Avril 2022** à 17 H 30', sous pli fermé portant exclusivement la mention "Avis à Manifestation d'intérêt N°02/2022/PR/SP-CAN/PRMP/S-PRMP du 21 MARS 2022 à l'adresse suivante :

Secrétariat Permanent du CAN sis au quartier Agontinkon-Cotonou - 2ème étage du bâtiment abritant au rez-de-chaussée, les services de préarchivage du Ministère de l'Économie et des Finances situé à gauche au bord de la voie pavée menant de Agontinkon à l'ex-Station TOTAL de Sainte Rita Tél : +229 21 32 13 98/67 67 35 24 ;
E-mail : spcanbenin2020@can-benin.bj

NB :

- Les domaines de compétence dans lesquels votre structure est spécialisée doivent être aussi indiqués sur l'enveloppe précédés d'un numéro d'ordre ;
- Si vous intervenez dans plusieurs domaines, nous vous prions de bien vouloir faire un seul dossier ;
- Pour le domaine des services d'hôtellerie, de restauration et d'hébergement, une visite des sites sera réalisée par le SP/CAN avant le terme du processus.

La Personne Responsable des
Marchés Publics,
La Personne
Responsable
des Marchés
Publics
(PRMP)
Docteur Alfred ACAKPO

1er Conseil de 2022 des Ministres de l'Uemoa

La Déclaration de Politique Générale de la BOAD actualisée

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a tenu le vendredi 18 mars 2022 sa première session ordinaire au titre de l'année 2022, dans les locaux de l'Agence Principale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Lomé, en République Togolaise. C'était sous la Présidence de Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise, son Président en exercice. Au terme du Conseil des ministres de l'Union plusieurs décisions ont été prises dont l'actualisation de la Déclaration de Politique Générale de la BOAD.

● Falco VIGNON

Au terme des échanges du Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine quelques conclusions et recommandations ont été approuvées par les Ministres. Il s'agit au titre de la BOAD de l'approbation des comptes de la BOAD pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 et le Rapport annuel 2021. Le Conseil a, par ailleurs, procédé à l'actualisation de la Déclaration de Politique Générale de la BOAD et pris acte des conditions applicables aux concours destinés aux Etats, inscrites dans les Perspectives financières actualisées 2022-2026 de la BOAD. Pour le compte de la BCEAO, les ministres de l'Union en examinant la conjoncture économique dans l'UEMOA, se sont réjoui du raf-

fermissement de l'activité économique en 2021, après le fort ralentissement en 2020 du fait de la pandémie de Covid-19. Le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB), en termes réels, est estimé à 5,5% pour l'année 2021 après une réalisation de 1,8% en 2020, sous l'effet de la mise en œuvre de mesures de relance économique par les Etats membres ainsi que du maintien d'une politique monétaire accommodante par la BCEAO. Les Ministres ont relevé l'accroissement des tensions inflationnistes dans l'Union au quatrième trimestre 2021 et durant les premiers mois de l'année 2022, à l'instar des autres régions du monde. Le niveau général des prix s'est accru de 5% au quatrième trimestre 2021, par rapport à la même période de l'année précédente, après une hausse de 3,8% un trimestre plus tôt. Cette augmentation des prix est

imputable essentiellement à la baisse de la production agricole locale, au renchérissement des produits alimentaires importés et aux difficultés d'approvisionnement des marchés, induites par les crises sanitaire et sécuritaire dans certains pays. Pour l'ensemble de l'année 2021, le taux d'inflation est ressorti à 3,6%, après 2,1% en 2020.

Le Conseil des Ministres a également noté que le déficit public global, base engagements, dons compris, s'est établi à 5,9% du PIB en 2021 contre 5,6% en 2020. Cette situation reflète l'accélération des investissements publics dans le cadre des plans de relance mis en œuvre par les Etats membres afin de porter la croissance économique de l'Union à son niveau d'avant la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Le Conseil a souligné que les perspectives économiques de l'Union

demeurent globalement favorables avec un taux de croissance attendu à 6,1% en 2022 et à 7,9% en 2023. Il a relevé que l'Union fait cependant face à des risques liés à l'environnement sécuritaire, à l'accroissement des cours des produits pétroliers et alimentaires importés par les Etats membres de l'Union, ainsi qu'à l'impact des tensions géopolitiques dans le monde. Dans ce contexte, le Conseil a exhorté les Etats membres à accélérer les réformes afin de mobiliser davantage de ressources fiscales, d'assurer l'efficacité des dépenses publiques et de favoriser une meilleure programmation dans la gestion budgétaire. Les Ministres ont insisté sur la nécessité de prendre les mesures idoines pour renforcer les capacités locales de production et améliorer la disponibilité sur les marchés des produits de première nécessité.

Le Conseil a salué les mesures de soutien prises par la BCEAO et de l'orientation actuelle de la politique monétaire qui devraient permettre de conforter la reprise économique au sein des pays de l'Union au cours de l'année 2022.

Les Ministres ont, par ailleurs, approuvé les comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2021 et procédé à l'affectation du résultat financier. En outre, le Conseil des Ministres a été informé des principales conclusions et recommandations du Programme d'Évaluation du Secteur Financier (PESF) de l'UEMOA, conjointement mené par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), de janvier 2021 à février 2022. Le Conseil a salué les avancées significatives réalisées et a approuvé les pistes d'amélioration identifiées en vue de la consolidation de la résilience du secteur financier de l'Union.

Le Conseil des Ministres a procédé au premier renouvellement du mandat de certains membres du Collège de Supervision et à la nomination d'un nouveau membre, pour une durée de trois (3) ans allant du 1er avril 2022 au 31 mars 2025, conformément aux dispositions des articles 4 et 8 de l'Annexe à la Convention régissant la Commission Bancaire de l'UEMOA. Il faut rappeler que quelques responsables financiers ont participé au Conseil des ministres de l'Union. Il s'agit de Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA ; Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO ; Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Badanam PATOKI, Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

HOROSCOPE finance

Bélier Moment rêvé pour signer des contrats, pour acquérir des biens, ou encore pour effectuer des transactions financières ou immobilières. En tout cas, vous pourrez améliorer votre situation matérielle de façon spectaculaire.

Taureau

Vous risquez de connaître quelques difficultés financières, et vos rentrées diminueront comme par enchantement. Vous serez donc contraint de tenir serré les cordons de votre bourse, et plus que vous ne le voudriez. Mais vous pourriez même prendre goût à un mode de vie plus austère.

Gémeaux

Avec cet aspect de Neptune, vous devrez rester vigilant concernant vos finances, vous méfier des mauvais choix et réfléchir longuement avant de signer le moindre contrat ou le moindre engagement. Mais avec Jupiter bien aspecté, il est tout à fait possible qu'après bien des inquiétudes, vous ayez droit à un coup de chance ou à un redressement spectaculaire.

Cancer La Lune influençant un de vos secteurs financiers indique un risque de stagnation, voire des difficultés, liées par exemple à un surendettement. Il faudra rester prudent et serrer les cordons de la bourse.

Lion

Avec le Soleil illuminant votre secteur argent, vous aurez sans doute l'opportunité d'améliorer vos revenus. N'hésitez pas à demander une prime quelconque si vous estimez la mériter. Si vous avez du mal à équilibrer votre budget, demandez de l'aide à vos proches ; ils seront ravis de vous donner un coup de main. Autre solution : allez voir votre banquier ; il sera de bon conseil et vous aidera à mieux gérer votre budget.

Vierge

La situation financière devrait se stabiliser. Tous ceux d'entre vous, et notamment ceux du premier décan, qui ont dû affronter dernièrement une situation pécuniaire difficile vont pouvoir rééquilibrer leur budget.

Balance L'action simultanée de plusieurs planètes amènera de la chance dans les placements à long terme et les investissements immobiliers aujourd'hui. A vous de savoir en profiter ! Ce serait dommage rater le coche par paresse ou étourderie.

Scorpion

Fiez-vous à votre intuition pour vos placements et spéculations diverses. Vous aurez tout le pouvoir de persuasion souhaitable dans ce domaine, et vos transactions pourront en bénéficier de manière remarquable.

Sagittaire

Avec la configuration astrale de ce jour, ce sera le moment idéal pour consolider votre situation matérielle, réaliser des transactions immobilières profitables, préparer votre retraite ou assurer l'avenir des vôtres. Vous voyez, "il n'y a pas que des épines sur les rosiers, il y a aussi des roses" (Thai Hoa).

Capricorne

Les opportunités financières qui vous ont échoué dernièrement se feront plus rares. Neptune vous portera encore chance. Mais restez prudent, car cette planète pourrait vous rendre trop optimiste. Attention, donc, à ne pas continuer à croire au Père Noël, et à ne pas accorder votre confiance à n'importe qui.

Verseau

Cette journée marquera une nette amélioration de votre situation matérielle. Vous pourrez effectuer des transactions profitables, à condition toutefois de choisir des placements sûrs. Une rencontre se révélera très utile.

Poissons

Tout ira bien sur le plan financier si vous restez très prudent et évitez les dépenses inutiles. Mais si vous cédez aux tentations, vous ne pourrez éviter de subir le contrecoup de l'impact négatif de Pluton. Ce ne sera pas non plus le moment de prendre des décisions financières importantes, qu'il s'agisse d'achat, de vente ou de placements.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUNDJII

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Romuald NOUDEDJI

(Correspondant Mono-

Couffo)

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Crespin N'SODAI

(96564330)

Développement du tourisme au Bénin

Revue des conventions signées avec l'OMT

Le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Monsieur Jean-Michel ABIMBOLA, a procédé le mercredi 23 mars 2022, à une revue des différentes Conventions signées entre le Gouvernement du Bénin et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) dans le cadre de la mise à niveau de standardisation du tourisme au Bénin.



Profitant de la visite de travail au Bénin d'une délégation de cette organisation des Nations-Unies chargée du développement du tourisme durable, le Ministre ABIMBOLA a organisé cette séance qui a permis de faire un tour d'horizon bien riche des trois lots de réformes dont la mise en œuvre avec l'appui technique de l'OMT et le soutien financier de la Banque mondiale ont été consignés dans différentes Conventions de partenariat. Face à la délégation conduite par Monsieur Jaime MAYAKI, Directeur adjoint du département Afrique de l'OMT, l'autorité ministérielle était entourée du Chargé de mission du Chef de l'État pour le tourisme, du Directeur adjoint de cabinet, du Conseiller technique à l'hôtellerie et au tourisme,

du Directeur général de l'ANPT, de la Coordinatrice du Projet PCTT, de la Directrice du développement du tourisme et en face en virtuel, le représentant de la Banque mondiale.

Au cours de la séance, un point d'étape de la mise en œuvre de ces trois grandes réformes ayant fait l'objet de Conventions signées entre le Bénin et l'OMT, a été fait par la Directrice du développement du tourisme, Madame Faïzath KORA. La première réforme concerne la mise au point du système des statistiques et du Compte Satellite du tourisme (CST) expérimental en République du Bénin. La deuxième est relative à la formation d'un vivier de 54 guides de tourisme et le troisième lot concerne le processus d'actualisation du système d'octroi d'agréments, licences et de classe-

ment des entreprises touristiques au Bénin. Après une descente sur les chantiers de construction d'infrastructures touristiques ouverts à Ouidah, le Directeur Adjoint Afrique de l'OMT accompagné de Madame Vanessa SATUR du Département de la coopération technique, se dit davantage convaincu de la vision du Gouvernement de faire focus sur le tourisme pour en faire un secteur pourvoyeur de l'économie nationale. Il a réaffirmé la volonté de son Institution de continuer à appuyer le Bénin pour la mise aux normes et standards internationaux de ses produits touristiques à l'effet d'en faire une destination touristique vendable à l'horizon 2024. Pour sa part, le Ministre en charge du tourisme a rassuré ses hôtes de la disponibilité et la mobilisation de toutes les compétences par la partie béninoise pour cette cause nationale. Dans les jours à venir, les équipes des deux parties poursuivront les travaux à travers un planning réaménagé afin de booster davantage la réalisation des différents projets.

Source Externe

Contrefaçon

Plus de 5 millions de jouets saisis pour 18 millions d'euros

Puzzles, jeux vidéo et poupées : plus de cinq millions de faux jouets pour une valeur de plus de 18 millions d'euros ont été saisis par Europol entre octobre 2021 et janvier 2022, a annoncé ce jeudi l'agence européenne. ici.

Opération « Ludus »

L'opération Ludus, la deuxième du genre, « coordonnée par Europol et dirigée par la Garde civile, la police nationale et les autorités douanières espagnoles, a permis de saisir des jouets dangereux d'une valeur totale de plus de 18 millions d'euros », selon un communiqué. « Plus de cinq millions de jouets » parmi lesquels « des puzzles contrefaits et illégaux, des jeux vidéo et personnages associés, des jeux de société et de cartes » mais aussi « des vêtements et accessoires de grandes marques



» ont été saisis, principalement « importés d'Asie de l'Est vers l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis », a-t-elle également précisé.

Des jouets à risques

La première opération Ludus avait été lancée en 2020 à la suite d'une analyse de l'Office de l'UE pour la propriété intellectuelle (EUIPO) soulignant les risques de l'exposition des

enfants à ces produits ne respectant pas les normes en vigueur dans l'Union européenne. « Les marchandises saisies présentaient des risques tels que l'exposition à des produits chimiques, la strangulation, l'étouffement, l'électrocution, et des troubles auditifs et d'incendie », prévient Europol.


20 minutes

Financement du développement

Première visite de projets de l'équipe Europe au Bénin

Les Chefs de coopération de la Délégation de l'Union européenne (UE), des Etats membres de l'UE (Allemagne, Belgique, France et Pays Bas) et des agences de coopération européennes (GIZ, ENABEL et AFD) au Bénin, entreprennent, du 23 au 25 mars 2022, une visite des projets financés par l'UE et ses Etats membres dans les départements de l'Ouémé, du Plateau, de l'Atlantique et du Zou.




#EquipeEurope

Communiqué de presse

PREMIERE VISITE DE PROJETS DE L'EQUIPE EUROPE AU BENIN

Cotonou, le 23 mars 2022

Les Chefs de coopération de la Délégation de l'Union européenne (UE), des Etats membres de l'UE (Allemagne, Belgique, France et Pays Bas) et des agences de coopération européennes (GIZ, ENABEL et AFD) au Bénin, entreprennent, du 23 au 25 mars 2022, une visite des projets financés par l'UE et ses Etats membres dans les départements de l'Ouémé, du Plateau, de l'Atlantique et du Zou.


Cette première visite à la rencontre des partenaires locaux s'inscrit dans le cadre de l'approche « Equipe Europe » lancée par l'UE en 2020 pour soutenir les pays partenaires dans la lutte contre la pandémie de coronavirus et ses conséquences. Au-delà de la Covid-19, l'UE souhaite travailler de façon plus étroite avec ses Etats membres pour renforcer la coordination, la cohérence et la complémentarité des actions entre eux mais également avec les institutions financières comme la Banque Européenne d'Investissement, pour intensifier l'impact de la coopération européenne au développement et la contribution à la croissance économique durable et inclusive du Bénin.

Au Bénin, l'objectif de l'approche « Equipe Europe » s'articule à travers 3 Initiatives portant sur la « croissance durable et emploi des jeunes », « l'énergie verte » et « le port autonome de Cotonou ».

Les projets visités concernent principalement l'insertion socio-professionnelle des jeunes, l'énergie verte, la production des foyers améliorés et le secteur agroalimentaire. Ils font partie des priorités du Gouvernement du Bénin contenues dans le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026 et sont en lien avec celles de l'Union européenne à l'échelle globale (croissance durable et travail décent, gouvernance, paix et sécurité, inclusion sociale et développement humain, etc.) et celles de la nouvelle stratégie de programmation pluriannuelle 2021-2027 de l'Union européenne avec le Bénin (MIP 2021-2027).

L'Union européenne et ses Etats membres réaffirment leur volonté de consolider leurs partenariats au Bénin et ainsi de continuer à accompagner le pays dans ses ambitions de modernisation de son économie de façon durable, de consolider la paix et la stabilité, notamment avec des interventions en réponse aux besoins essentiels des populations.

Contacts :
 Ambassade d'Allemagne : info@cotonou.diplo.de Tél : 21 31 29 67/68.
 Ambassade de Belgique : cotonou@diplobel.fed.be Tél : 21 30 18 75
 Ambassade de France : toussaint.djaho@diplomatie.gouv.fr Tél : 21 36 55 27
 Ambassade Pays Bas : cot@minbuza.nl Tél : 21 30 41 54 / 21 30 21 39
 Délégation de l'Union européenne : delegation@eeas.europa.eu Tél : 21 31 26 17


#PlusFortsEnsemble

Mondial 2022

Le Japon et l'Arabie saoudite officiellement qualifiés

Le Japon s'est qualifié pour le Mondial-2022 en battant l'Australie 2-0 à Sydney jeudi, un succès qui envoie également l'Arabie saoudite au Qatar. Il y a désormais dix-sept équipes qualifiées pour la Coupe du monde dans l'Emirat dont le coup d'envoi est prévu le 21 novembre et la finale le 18 décembre. Il reste encore quinze places à attribuer. Un doublé de l'entrant Kaoru Mitoma dans les ultimes minutes du match (89e et 90e+4) a assuré aux Samouraï Blue japonais l'une des deux premières

places du groupe B dans la zone de qualification Asie. Comme à l'Arabie saoudite, qui ne peut plus être rejointe par les Soceroos australiens. Tout n'est pas encore perdu pour l'Australie, soutenue jeudi par 42.000 spectateurs dans son stadium Australia sous la pluie. Elle jouera sa place au Mondial lors de deux barrages.

Sixième mondial pour l'Arabie saoudite d'Hervé Renard

Il s'agit de la septième participation consécutive du Japon à la Coupe du monde. La sélection de l'archipel s'était hissée jusqu'en huitième de finale en Russie où elle était tombée face à la Belgique (3-2). Entraînés par Hervé Renard, les Faucons verts saoudiens, qui étaient sortis dès le premier tour en 2018 – troisièmes de leur groupe derrière la Russie et l'Uruguay – disputeront leur sixième mondial chez leur voisin qatarien.

20 minutes du 24 mars 2022

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE Mr ABDOULAYE
BIO TCHANE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT
ET DE LA COORDINATION DE L'ACTION
GOUVERNEMENTALE

MIWAKÉ
Présente



3^{ème} édition



LE MASQUE

SPECTACLE
DE DANSE

09 AVRIL
2022

19H PALAIS DES
CONGRÈS

Tarifs: 5.000F Réservation: 10.000F

Infoline
+229 66 26 02 26

@miwaké



FONI 2022

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION
DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION
INTERNATIONAL FORUM FOR INTERMEDIATION
DIGITAL AND INNOVATION

Du 28 au 29 Avril 2022
à l'Hôtel 2 Février à Lomé au Togo

foni.afrikcreances.com

